



# Comité Syndical

Convocation du 31 mai 2016

Les membres du Comité Syndical se sont réunis le 16 juin 2016 au Centre Socio-Culturel de Moulins-sur-Yèvre.

## Présents

---

### Délégués titulaires / communes :

M. Alain MAZÉ (ANNOIX), M. Alain BLANCHARD (AVORD), M. Jean-Marc LORGNIER (AZY), M. Pierre GROSJEAN (BAUGY), Mme Jennifer DA SILVA (BOURGES), M. Serge JEANZAC (CIVRAY), M. Pierre SARREAU (ETRECHY), M. Alain GOUGNOT (FARGES-EN-SEPTAINE), M. Guy CHABRILLAT (FUSSY), M. Claude LELOUP (LES AIX D'ANGILLON), M. Bruno DIDELOT (LUNERY), M. Pierre FABRE (MOULINS-SUR-YEVRE), Mme Anne-Gaëlle LESPAGNOL (NOHANT EN GOUT), M. Bernard JACQUEMIN (OSMOY), Mme Nicole PINSON (PARASSY), M. Gérard HELIX (PLAIMPIED-GIVAUDINS), M. Michel BONNET (PRIMELLES), Mme Béatrice DAMADE (QUANTILLY), M. Christophe DRUNAT (RIANS), M. Marc BOUVELLE (SAVIGNY-EN-SEPTAINE), Mme Marie-Claire BRISSEZ (SOULANGIS), Mme Marie-Françoise LOISEAU (SOYE-EN-SEPTAINE), Mme Elodie MORILLON (SAINT CAPRAIS), Mme Josette LECAS (SAINT DOULCHARD), M. Philippe JOLIVET (SAINT-GERMAIN DU PUY), M. Jean-François LOURY (SAINT MARTIN D'AUXIGNY), Mme Solange LEJUS (SAINTE SOLANGE), Monsieur René THOMAS (VIGNOUX-SOUS-LES-AIX), Mme Colette LOZACH-SIRET (VILLENEUVE-SUR-CHER), M. Dominique TROUWAERT (VILLEQUIERS),

### Délégués suppléants / communes avec voix délibérative :

M. Jean-François MERE (ALLOGNY), M. Joël COURVEAULLE (ALLOUIS), Mme Magalie CACHO (BRÉCY), M. Alfred POIRIER (GRON), Mme Maria-Dolorès PIET (SAINT-GEORGES-SUR-MOULON), Mme Jacqueline PORTIER (SAINT-JUST), Mme Marylène NOYER-MOREIRA (SAINT-PALAIS), Mme Corinne LEFEBVRE (VORLY),

### Délégués titulaires / communautés de communes et communauté d'Agglomération :

M. Camille DE PAUL DE BARCHIFONTAINE (CC TERROIRS D'ANGILLON),

### Délégué suppléant / communautés de communes et communauté d'Agglomération, avec voix délibérative :

Mme Danielle METIVET (CC LA SEPTAINE), M. Michel BONNET (CC FERCHER PAYS FLORENTAIS),

### Délégués du Conseil Départemental :

M. Pascal MEREAU (Conseil Départemental - Canton Avord), Mme Ghislaine DE BENGNY-PUYVALLÉE (Conseil Départemental - Canton St Germain-du-Puy), Mme Corinne CHARLOT (Conseil Départemental - Canton Trouy), M. Fabrice CHOLLET (Conseil Départemental - Canton St Martin d'Auxigny), Mme Nicole PROGIN (Conseil Départemental - Canton Chârost)

### Pouvoirs :

DE Mme Michèle CAULLIER (VORNAY) à Mme Marylène NOYER-MOREIRA (SAINT-PALAIS)  
DE M. Michel AUDEBERT (VASSELAY) à M. Alain MAZÉ (ANNOIX)  
DE M. Roland GOGUERY (TROUY) à Mme Marie-Françoise LOISEAU (SOYE-EN-SEPTAINE)  
DE M. Jean-Michel DAMIEN (MARMAGNE) à M. Christophe DRUNAT (RIANS)  
DE M. Armand KOSZEK (MEHUN-SUR-YEVRE) à M. Dominique TROUWAERT (VILLEQUIERS)  
DE M. Jacques FLEURY (Conseil Départemental - Canton Bourges IV) à Mme Corinne CHARLOT (Conseil Départemental - Canton Trouy)

### Délégués suppléants (communes ou CC) sans voix délibérative (en présence du délégué titulaire) :

Mme Martine GOUDIN (FARGES-EN-SEPTAINE), M. Jean-Paul BERGER (MOULINS-SUR-YÈVRE), Mme Marie-José CHEVRIER (OSMOY), Mme Caroline THOMAS (PLAIMPIED-GIVAUDINS), M. Christophe DAUGERON (RIANS), M. Christian SACHET (SOULANGIS),

### Étaient excusés :

M. Alain THEBAULT (ALLOGNY), M. Pierre MALLERON (CHAUMOUX-MARCILLY), Mme Sophie RASSION (LA CHAPELLE SAINT URSIN), Mme Corinne SUPLIE (LE SUBDRAY), Mme Catherine VIAU (LISSAY LOCHY), Mme Véronique BRISSON (MAREUIL-SUR-ARNON), M. Jean-Michel DAMIEN (MARMAGNE), M. Armand KOSZEK (MEHUN SUR YEVRE), M. Narcisse PHILIPPE (MENETOU-SALON), Mme Céline HENG (PIGNY), M. Jacques LAMBERT (SAINT FLORENT-SUR-CHER), M. Alain BARDIN (SAINT GEORGES SUR MOULON), M. Frantz CARON (SAINT MICHEL DE VOLANGIS), M. Bernard OZON (SAINT PALAIS), M. Roland GOGUERY (TROUY), M. Michel AUDEBERT (VASSELAY), Mme Michèle CAULLIER (VORNAY), M. Stéphane COULEBEAU (ARÇAY), M. Bruno LECOMTE (AVORD), Mme Arlette CHARTON (CROSSES), Mme Dominique BLANC-BONNEVIE (JUSSY-CHAMPAGNE), M. Jean-Louis SALAK (MEHUN-

SUR-YÈVRE), Mme Valérie FRANCOIS (PARASSY), M. Jean-Luc GRUNDHEBER (PLOU), Mme Valérie THEPIN (QUANTILLY), M. Denis CARRAT (SAINT-CAPRAIS), Mme Annie LAUVERJAT (SAINT-ELOY DE GY), Mme Odile GAUDINAT (SAINT-MICHEL DE VOLANGIS), M. Georges LAMY (SAINTE-SOLANGE), M. Pierre-Etienne GOFFINET (CC LA SEPTAINE), Mme Véronique BRISSON (CC FERCHER PAYS FLORENTAIS), Mme Marianne POUMEROL (CC EN TERRES VIVES), Mme Irène FELIX (Conseil Départemental - Canton Bourges II), M. Jacques FLEURY (Conseil Départemental - Canton Bourges IV), M. Bruno MEUNIER (Conseil Départemental - Canton Mehun-sur-Yèvre), M. Patrick BARNIER (Conseil Départemental - Canton Trouy), Mme Agnès SINSOULIER-BIGOT (Conseil Régional), M. Joël CROTTE (Conseil Régional), M. Pascal AUPY (AD2T), Mme Véronique FENOLL (AD2T, Syndicat du Canal de Berry, SIRDAB), M. Ludovis AZUAR (AD2T), M. Franck SEREZAC (AD2T), M. Alain BRUNAUD (CCI), Mme Martine PARISSÉ (CCI),

**Assistaient également à la réunion :**

Astrid REYT (Conseil régional), M. Dominique CHASSET (Chambre de Métiers), M. Fabrice GINALHAC (Chambre d'Agriculture), M. Loïc RICHER (Pays de Bourges), Mme Florence BARILLON (Pays de Bourges), Mme Marion de LATUDE (Pays de Bourges)

❖❖❖❖❖❖

Le Président du Pays de Bourges remercie l'ensemble des membres et plus particulièrement Jean-Paul BERGER, Maire de la commune, qui a bien voulu recevoir l'assemblée et lui laisse la parole pour présenter la commune en quelques mots.

Puis, Alain MAZÉ rappelle les dates des prochains Comités Syndicaux et propose d'évoquer les différents points à l'ordre du jour, après avoir cité les thèmes identifiés.

Rappel des prochaines réunions :

Réunion	Date	Heure	Lieu
Comité Syndical	mardi 4/10/16	18h30	St Georges-sur-Moulon
Comité Syndical	jeudi 1/12/16	18h30	<i>Reste à définir</i>

L'ordre du jour sera le suivant :

**I- Procès-Verbal du Comité Syndical du 8-03-16 :**

- Approbation,

**II- Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays de Bourges 2014-2019 (CRST) :**

- 1 - Point sur les dossiers en cours,
- 2 - Validation de dossiers,
- 3- Point sur la mobilisation des fonds régionaux.

**III- Point d'étape du Programme LEADER,**

**IV- Gestion du Pays,**

**V - Questions diverses.**

(Voir les documents se rapportant à la réunion sur le site Internet du Pays de Bourges: [Accueil](#)>[Agenda](#)>[voir le calendrier](#)>16 juin 2016)

## I- Procès-Verbal du Comité Syndical du 8 mars 2016 :

- Approbation

Aucune remarque n'étant formulée quant au Procès-Verbal du Comité Syndical du 8 mars dernier, celui-ci est approuvé à l'unanimité, par les membres de l'assemblée délibérante.

(à télécharger : accueil>organisation administrative>procès-verbaux téléchargeables)

## II- Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays de Bourges 2014-2019 (CRST) :

### 1 - Point sur les dossiers en cours :

Fiche - Action	Opération	Maître d'Ouvrage	Coût réel HT ou TTC	Coût retenu HT (TTC si le MO ne récupère pas la TVA)	HT- TTC	Taux maxi	Subvention régionale maxi	Délibération du Pays en ... le ...	Date de passage en CP
5	Acquisition d'un moulin à farine pour production de farines et de semoules	EARL Sylvain PASQUET à Civray	11818,00	11600,00	HT	25	2 900	CS du 30/06/15	en attente de documents complémentaires de M. PASQUET avant passage en CP
8	Remise aux normes de la cuisine de l'atelier d'insertion à Bourges- Acquisition de matériels (armoires froides, cellules de refroidissement, lave-vaisselle,...)	Entraide Berruyère à Bourges	18585,00	18500,00	TTC	40	7 400	CS du 1/12/15	CP du 22/04/16
19	Extension de la micro-crèche Crapahutte à Moulins-sur-Yèvre (amélioration pour 10 places existantes)	CC Terroirs d'Angillon	70586,00	59200,00	HT	25	14 800	CS du 1/12/15	CP du 22/04/16
20	Construction d'une salle dédiée à l'accueil périscolaire au sein du projet de restructuration de l'école de Baugy	CC de La Septaine	793 035	95 000	HT	20	19 000	CS du 14/10/14	en attente de la CP du 17/06/16
22	Réalisation de 8 terrains multisports	CC Terroirs d'Angillon	318594,00	318500,00	HT	20	63 700	CS du 30/06/15	CP 18/03/2016
32	Elaboration d'un plan de Gestion différenciée sur la commune	Villequiers	9425,00	9333,33	TTC	30	2 800	CS du 1/12/15	CP 18/03/2016
32	Acquisition d'un broyeur à végétaux intercommunautaire	CC en Terres Vives	17980,00	17500,00	HT	20	3 500	CS du 8-03-16	en attente de la CP du 17/06/16
33	Adoption de 2 poules pour composter les ordures ménagères "Opération Poules noires du Berry"	CC en Terres Vives	4596,00	4400,00	TTC	50	2 200	CS du 1/12/15	en attente de la CP du 20/05/16
34	Acquisition de matériels d'exploitation pour le développement de l'activité de maraîchage biologique à Vasselay et St Eloy-de-Gy (Désherbeur thermique-Bineuse)	Entraide Berruyère à Bourges	15686,00	15500,00	TTC	40	6 200	CS du 30/06/15	CP du 22/04/16

**Les dossiers ci-dessous sont en cours d’instruction au Conseil Régional donc en attente d’une date pour un passage en Commission Permanente**

Fiche - Action	Opération	Maître d'Ouvrage	Coût réel HT ou TTC	Coût retenu HT (TTC si le MO ne récupère pas la TVA)	HT-TTC	Taux maxi	Subvention régionale maxi	Délibération du Pays en Bureau ou Comité Syndical du ...
4	Aménagement d'un bâtiment pour le triage et le conditionnement de légumes secs	Gaec du Coudray (Civray)	35980,00	28571,00	HT	35	10 000	B du 12-05-16
5	Acquisition d'un camion frigorifique pour la vente directe de viande porcine	Gaec de la Saudrie (St Eloy-de-Gy)	62500,00	40000,00	HT	25	10 000	B du 12-05-16
32	Elaboration d'un plan de Gestion différenciée de l'espace public	Lunery	4501,00	2500,00	TTC	80	2 000	B du 12-05-16
32	Elaboration d'un plan de Gestion différenciée de l'espace public	Mehun-sur-Yèvre	23916,00	5875,00	TTC	80	4 700	B du 12-05-16
32	Elaboration d'un plan de Gestion différenciée de l'espace public	Quantilly	4164,00	2500,00	TTC	80	2 000	B du 12-05-16
32	Elaboration d'un plan de Gestion différenciée de l'espace public	Saint Palais	4163,00	4125,00	TTC	80	3 300	B du 12-05-16
35	Isolation thermique du Cabinet médical	Saint Martin d'Auxigny	260488,00	72400,00	TTC	50	36 200	B du 12-05-16
20	Création d'un accueil périscolaire	Civray	1689693,00	194443,34	HT	30	58 300	B du 12-05-16
22	Création de deux terrains multisports	CC de La Septaine	99926,00	99500,00	TTC	20	19 900	B du 12-05-16

## **2 - Validation de dossiers :**

**Délibération n°CS/16-06-16/13 Validation de dossier CRST 2014-2019**

Fiche-action	Opération	Maître d'ouvrage	Coût réel	Dépense éligible	HT/TTC	Taux	Subvention sollicitée
22	Création d'un Skate-park	Allogny	60 000 €	60 000 €	HT	20%	12 000 €

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical valident, à l'unanimité, le projet présenté ci-dessus au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2014-2019 du Pays de Bourges.**

## **3- Point sur la mobilisation des fonds régionaux :**

Loïc RICHER évoque, à l'aide d'un diaporama, les mobilisations et affectations, à ce jour et à venir, des différents fonds du CRST 2014-2019 afin de préparer le bilan à mi-parcours.

- **Le fonds SUD**, d'un montant de 1 000 000 €, est entièrement mobilisé et affecté pour soutenir le développement du Très Haut Débit sur la Région Centre-Val de Loire.
- Un programme « **ID en Campagne** » qui a pour objet d'accompagner l'émergence de projets innovants sur le territoire, liés au développement économique, de services aux populations, culturels et environnementaux. Les porteurs de projets peuvent être des entreprises, des associations, des collectivités. Les dépenses éligibles sont les études d'opportunités, de faisabilités (afin de consolider les projets), la communication, l'animation (formation, recrutement d'un animateur dont l'objet est de porter l'émergence et la mise en place du projet). Pour ce dernier cas, la Région Centre-Val de Loire, selon l'intérêt du projet, peut prolonger de deux ans, l'aide à l'animation. Ce fonds régional mobilise 587 000 €. Depuis le deuxième semestre 2015, 50% de cette enveloppe peut être dédiés au financement de projets d'investissement. Pour exemple, les

projets de création des épiceries sociales et solidaires portés par les CC « En Terres Vives », « La Septaine » et la Commune de Mehun-sur-Yèvre sont éligibles à ce programme.

- **Un fonds de 10 %, soit 587 000 €, dédié au financement d'études stratégiques, prospectives et au financement de poste** d'animateurs (ex : Animateur Plan Local de Santé, Animateur pour horaires décalés dans les crèches). Actuellement, ce fonds finance l'étude « Trame Verte et Bleue », la réalisation des études « Programme Local de l'Habitat », la réalisation des études « Gestion différenciée des Espaces Publics » et le futur « Agenda 21 ». Des fonds sont fléchés pour la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé (lutter contre la désertification médicale), la réalisation d'une étude « Pays à vélo » en lien avec la mise en œuvre du projet « Canal de Berry » à vélo.

## LE FONCTIONNEMENT

<b>Annexe 1 : Tableau financier récapitulatif - fonctionnement</b>				
	Dotation de base (fonctionne	Fonds mobilisés	projets à venir	solde
<b>A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE</b>	<b>60 000</b>	<b>0</b>	<b>60 000</b>	<b>0</b>
<b>Axe A6 : Economie touristique</b>	<b>60 000</b>	<b>0</b>	<b>60 000</b>	<b>0</b>
10 : les Pays à vélo	60 000		60 000	0
<b>B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL</b>	<b>175 000</b>			<b>175 000</b>
<b>Axe B1 : Services à la population</b>	<b>175 000</b>	<b>0</b>		<b>175 000</b>
15.1 : Plan local de Santé	<b>130 000</b>			<b>130 000</b>
19 : Structure d'accueil petite enfance	45 000			<b>45 000</b>
<b>Axe C3 : Habitat – Logement</b>	<b>125 000</b>	<b>65 400</b>		<b>9 600</b>
24-1: Elaboration de PLH Communautaire	125 000	65 400	50 000	<b>9 600</b>
<b>D : ACTION TRANSVERSALE : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE</b>	<b>150 000</b>	<b>136 400</b>		<b>13 600</b>
31 : Trame verte et bleue	105 000	91 400		<b>13 600</b>
32 : Gestion alternative des espaces publics	45 000	45 000		<b>0</b>
<b>E : ACTION TRANSVERSALE : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL</b>	<b>58 000</b>	<b>10 000</b>		<b>48 000</b>
35-1: Forfait PCI	10 000	10 000		<b>0</b>
37-1 Développement de l'Agenda 21 couplé à un PCET	48 000		48 000	<b>0</b>
<b>ENVELOPPE FONGIBLE</b>	<b>19 000</b>			<b>19 000</b>
<b>TOTAL PROGRAMME</b>	<b>587 000</b>			<b>265 200</b>
<b>ENVELOPPE TOTALE DU CONTRAT</b>				

- La Région Centre-Val de Loire a mobilisé des **enveloppes additionnelles** afin de soutenir le développement du cadre de vie des habitants de la Région et l'amélioration de l'habitat en grande partie liée à l'amélioration thermique des logements. Les différentes études PLH rappellent au sein des programmes d'actions en cours d'élaboration, les aides régionales fléchées pour les bailleurs sociaux et les collectivités.
  - o **Un fonds « cœur de villages »** mobilise 512 000 €,
  - o **Un fonds « pôle de centralité »** mobilise un fonds de 440 000 € pour soutenir la rénovation du centre-ville historique de Mehun-sur-Yèvre,
  - o **Un fonds de 740 000 €** pour soutenir la création et la modernisation du parc locatif

Enfin, **un fonds de 4 059 000 € pour soutenir les projets d'investissement**. Le tableau ci-dessous, présente les fonds engagés et les projets identifiés à ce jour. Cette projection permet de définir la mobilisation des fonds et l'intérêt de préparer le bilan à mi-parcours du CRST, qui doit être rédigé et présenté aux élus régionaux sur la période du premier semestre 2017.

# L'INVESTISSEMENT

## Annexe 1 : Tableau financier récapitulatif - investissement

	Dotation de base	Fonds engagés	Projets à venir	solde
<b>A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE</b>	<b>1 370 000</b>			<b>-211 800</b>
<b>Axe A1 : Attractivité numérique du territoire</b>	<b>100 000</b>			<b>0</b>
01 : Accompagner le déploiement du THD	100 000	100 000	0	<b>0</b>
<b>Axe A2 : Accueil des Entreprises</b>	<b>490 000</b>			<b>-310 000</b>
02 : Zones d'activités économiques	400 000		550 000	<b>-150 000</b>
03 : Création de locaux d'activités (en location)	90 000	0	250 000	<b>-160 000</b>
<b>Axe A3 : Economie agricole</b>	<b>320 000</b>			<b>-74 400</b>
04 : Développement de l'agriculture biologique	60 000	20 000	80 000	<b>-40 000</b>
05 : Diversification agricole et développement des circuits alimentaires de proximité	60 000	52 900	30 000	<b>-22 900</b>
06 : Développement et structuration des filières locales territorialisées	60 000	0	20 000	<b>40 000</b>
07 : Acquisition de matériels en commun dans le cadre des filières régionales	140 000	121 500	70 000	<b>-51 500</b>
<b>Axe A4 : Economie Sociale et Solidaire</b>	<b>190 000</b>			<b>62 600</b>
08 : Insertion par l'Activité économique des personnes en difficulté	190 000	7 400	120 000	<b>62 600</b>
<b>Axe A6 : Economie touristique</b>	<b>270 000</b>			<b>110 000</b>
<b>10 : les Pays à vélo</b>	70 000	0	70 000	<b>0</b>
12 : Itinérance touristique équestre	30 000	0	30 000	<b>0</b>
13 : Oenotourisme	50 000	0	30 000	<b>20 000</b>
14 : Site et accueil touristiques	50 000	0	30 000	<b>20 000</b>
14-2: Valorisation patrimoniale du canal de Berry	70 000	0		<b>70 000</b>
<b>B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL</b>	<b>1 265 000</b>			<b>-556 300</b>
<b>Axe B1 : Services à la population</b>	<b>1 055 000</b>			<b>13 800</b>
15 : Maisons de Santé Pluridisciplinaires	<b>140 000</b>	0	0	<b>140 000</b>
<b>15.1 : Plan local de Santé</b>				
19 : Structure d'accueil petite enfance	45 000	14 800		<b>30 200</b>
20 : Accueil extrascolaire	690 000	717 500	80 000	<b>-107 500</b>
21 : Commerce de proximité	180 000	128 900	100 000	<b>-48 900</b>
<b>Axe B2 : Développement de l'accès à la culture</b>	<b>130 000</b>	<b>129 300</b>	<b>70 000</b>	<b>-69 300</b>
16 : salle de sport d'une programmation culturelle				<b>0</b>
17 : Equipements de lecture publiques	<b>80 000</b>	82 000		<b>-2 000</b>
18 : Equipements liés à l'enseignement artistique : écoles de musique, de danse et d'art dramatique	<b>50 000</b>	47 300	70 000	<b>-67 300</b>
<b>Axe B3 : Sport</b>	<b>80 000</b>			<b>-500 800</b>
22 : Equipements sportifs et de loisirs	80 000	555 800	25 000	<b>-500 800</b>
<b>C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL</b>	<b>20 000</b>			<b>20 000</b>
<b>AXE C5 : Mobilité durable</b>	<b>20 000</b>			<b>20 000</b>
30 : vélo utilitaire	20 000			<b>20 000</b>

<b>D : ACTION TRANSVERSALE : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE</b>	<b>264 000</b>			<b>-13 600</b>
31 : Trame verte et bleue	49 000	16 400	150 000	<b>-117 400</b>
32 : Gestion alternative des espaces publics	45 000	3 500	41 500	<b>0</b>
32-1: Bonification matériaux perméables	50 000	0		<b>50 000</b>
33 : Agir pour la biodiversité domestique	50 000	0		<b>50 000</b>
34 : Matériels agricoles favorables à la biodiversité et à l'eau	70 000	6 200	60 000	<b>3 800</b>
<b>E : ACTION TRANSVERSALE : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL</b>	<b>1 140 000</b>			<b>110 100</b>
35 : Plan isolation bâtiments publics	750 000	176 400	533 000	<b>40 600</b>
<b>35-1: Forfait PCI</b>				<b>0</b>
35-2: Bonification Climat énergie	300 000	250 500	70 000	<b>-20 500</b>
36 : Filière Bois énergie (de la production à la distribution)	90 000	0		<b>90 000</b>
<b>37-1 Développement de l'Agenda 21 couplé à un PCET</b>				
<b>ENVELOPPE FONGIBLE</b>	<b>637 000</b>			<b>637 000</b>
<b>TOTAL PROGRAMME</b>	<b>4 059 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 400</b>

(à télécharger le document « Synthèse – Préparation Bilan à mi-parcours 2017 » : [Accueil>Agenda>voir le calendrier>16 juin 2016](#))

### III-Point d'étape du Programme LEADER :

**Embauche du Chargé de mission du programme Européen LEADER le 1<sup>er</sup>/06/16 :**

Le Président informe l'assemblée, que suite à la création d'un emploi pour le poste de Chargé de mission du programme Européen LEADER, des candidatures ont été reçues au Pays. Des entretiens ont eu lieu fin avril. Après consultation entre le Président et les Vice-Présidents, Marion de LATUDE a été retenue pour ce poste à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.

**Demande de subvention FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) :**

Alain MAZÉ informe qu'il est possible de faire une demande de subvention du FEADER dans le cadre du programme LEADER afin de financer le poste du Chargé de mission – Animation et Fonctionnement..

Aussi il sollicite l'assemblée afin de délibérer et ainsi permettre à l'obtention de cette aide financière.

**Délibération n°CS/16-06-16/14 Demande de subvention FEADER au titre du programme LEADER - Fiche action 4 "Frais de fonctionnement et d'animation"**

Demande de subvention FEADER au titre du programme européen LEADER du Pays de Bourges – relatif à la fiche Action 4 « Frais de fonctionnement et d'animation ».

Le Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges a créé un poste de « Chargé de Mission LEADER ». Le recrutement de ce dernier est effectif depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2016.

À ce titre, le « Pays de Bourges » peut déposer un dossier de demande de subvention auprès des services instructeurs de la DDT du Cher.

Aussi, les membres du Comité Syndical sont sollicités pour approuver le projet, le plan de financement et autoriser le Président à solliciter la subvention FEADER au titre du Programme LEADER du Pays de Bourges, pour l'année 2016.

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Adhésion à l'association LEADER France	600,00	Autofinancement	4 306,66
Frais de communication	2000,00	Communauté	17 226,61

Frais salariaux	16 463,72	Européenne (FEADER)	
Forfait 15%	2 469,55		
Total	21 533,27	Total	21 533,27

Les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, approuvent le projet, le plan de financement et autorisent le Président à solliciter la subvention FEADER au titre du Programme LEADER du Pays de Bourges, pour l'année 2016.

## **IV-Gestion du Pays :**

Le Président rappelle que le Pays accueille une stagiaire, Chloé FLOC'H, depuis le 4 avril dernier. Cette dernière ayant de nombreux déplacements pour se rendre sur le terrain et ainsi faire un suivi apicole et agricole dans le cadre du projet Ferme Abeille Biodiversité, il sollicite les élus afin de lui accorder le remboursement de ses divers frais liés à cette mission.

### **1- Délibération Ordre de missions Chloé FLOC'H - stagiaire du 4/04/16 au 30/09/16.**

Délibération n°CS/16-06-16/15 Ordre de missions permanent pour Chloé FLOC'H-Stagiaire

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État,

Vu l'arrêté du Arrêté du 26 août 2008 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'État,

Vu la convention de stage, entre l'Université de Caen (l'Établissement d'enseignement), l'organisme d'accueil (le Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges) et la Stagiaire, signée le 7/01/16.

Compte tenu de la nécessité pour Chloé FLOC'H, étudiante en Licence professionnelle de géographie « Protection de l'environnement », de se déplacer pour l'exécution de son stage « Suivis apicole et agricole dans le cadre d'une action liant agriculture, biodiversité et apiculture », les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, décident d'instituer en sa faveur un ordre de missions permanent tout au long de sa période de stage du 4/04/16 au 30/09/16.

Selon les barèmes et modalités en vigueur dans la Fonction Publique les frais inhérents à ses déplacements lui seront remboursés sur justification et comprendront :

- le remboursement des kilomètres effectués avec son véhicule personnel,
- le remboursement des frais de repas à l'occasion de ses déplacements,
- le remboursement du coût des péages autoroutiers,
- le remboursement des frais de stationnements.

Cette décision aura un effet rétroactif au 4/04/16.

Les crédits nécessaires aux Frais de missions sont inscrits au budget 2016, chapitre 011 « Charges à caractère général » - article 6256 « Missions »



## **2- Appel à cotisation 2016 de l'association LEADER France = 600€**

Alain MAZÉ indique qu'il est possible d'adhérer à l'association LEADER France qui est une organisation non gouvernementale, créée sous le régime de l'association loi 1901 en 1997, à l'initiative d'un certain nombre de GALs ayant bénéficié de la procédure LEADER 1 et LEADER 2.

*Depuis l'assemblée générale du 4/11/2015 et le CA du 2/12/2015, la présidence est assurée par Thibaud GUIGNARD, président du GAL de St Brieuc.*

Il signale qu'au terme de ses statuts (article 3), modifiés lors de l'Assemblée Générale du 4 Novembre 2015, LEADER France - Fédération des GALs de France a pour objet :

- D'assurer la représentation des Groupes d'Action Locale LEADER et Groupes d'Action Locale de la Pêche et de l'Aquaculture auprès de l'Union Européenne, de l'État français, des Régions, autorités de gestion, des collectivités territoriales, pour un bon fonctionnement des procédures LEADER et DLAL du FEAMP.

- Le soutien aux démarches territorialisées de développement ayant bénéficié de la procédure LEADER et la diffusion de la méthodologie LEADER aux territoires en recherche de développement, et des procédures et méthodologies de l'axe 4 FEAMP.

- De représenter les Groupes d'Action Locale en tant que territoires de projets dans toutes les réflexions européennes, nationales, régionales, départementales, locales qui concernent le développement local.

- De concourir à la mise en réseau, au plan national et européen, des Groupes d'Action Locale en participant notamment à l'association ELARD (European LEADER Association for Rural Development), dont elle est membre fondateur, ainsi qu'aux activités du réseau européen de développement rural et du réseau des territoires de pêche.

• La fédération est animée par un ensemble de bénévoles qui mettent leurs compétences en commun pour réaliser l'objet social afin de réussir LEADER, procédure innovante et originale, à laquelle ils sont profondément attachés.

Le montant de la cotisation annuelle est de 600 €.

Pour info, Coordonnées du siège social :

Association Leader France

C/O Syndicat Mixte du Pays Vendômois

10, Place St-Martin

Passage de l'Imprimerie

41100 VENDOME

Tél. : 09.75.77.77.58 ou Tél. : 06.80.53.38.14

[contact@leaderfrance.fr](mailto:contact@leaderfrance.fr)

### **Délibération n°CS/16-06-16/16 Adhésion à l'Association LEADER France**

**Les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, décident :**

- **d'adhérer à l'Association LEADER France,**
- **d'acquitter la cotisation annuelle.**

## **V - Questions diverses :**

Alain MAZÉ sollicite l'assemblée pour savoir s'il y a des questions diverses. Sans réponse, il clôt la réunion en remerciant à nouveau Jean-Paul BERGER ainsi que son adjoint Pierre FABRE pour son accueil chaleureux.